

*Article 31 du Règlement*

diminution prouve bien que des progrès réels sont accomplis sur le chapitre du renforcement de l'économie canadienne.

Il ne faudrait cependant pas nous asseoir sur nos lauriers, car il reste encore beaucoup à faire. D'un bout à l'autre du pays, des Canadiens considèrent le déficit fédéral comme un grave sujet de préoccupation. Le prochain budget fédéral devra témoigner de cette préoccupation et il devra encore prévoir des compressions raisonnables des dépenses. Le régime fiscal doit être raisonnables et équitables. Nous devons tous contribuer à la réduction du déficit pour que la génération qui nous suit puisse vivre et travailler dans un Canada meilleur, dont l'économie sera plus vigoureuse.

\* \* \*

**LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES**

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, les événements de cette semaine ont montré une fois pour toutes ce que je soupçonnais depuis longtemps. Le NPD est le seul parti qui s'oppose à la taxe sur les produits et services. Notre parti est le seul sur lequel les Canadiens puissent compter pour défendre leurs intérêts.

En effet, 80 p. 100 des Canadiens ne veulent pas de taxe sur les produits et services, ce qui n'empêche pas le gouvernement conservateur de vouloir la leur imposer de force. Par ailleurs, nous avons appris que le Parti libéral n'allait pas faire grand-chose pour l'arrêter.

Nous ne savons pas pourquoi, mais maintenant nous le savons. M. Chrétien, l'un des candidats à la direction du Parti libéral, a déclaré à la télévision nationale cette semaine qu'il ne savait pas vraiment ce qu'il ferait à propos de la taxe sur les produits et services. Dans ces conditions, que voudriez-vous que disent les 30 députés libéraux qui appuient la candidature de M. Chrétien? Si les libéraux refusent de nous appuyer dans notre campagne pour bloquer cette taxe, c'est qu'ils n'ont pas d'idée arrêtée là-dessus et qu'ils ignorent ce qu'ils feraient si jamais ils accédaient au pouvoir.

Je le répète, 80 p. 100 des Canadiens ne veulent pas de cette taxe. Les conservateurs ne se soucient guère de ce qu'ils pensent. Les libéraux, quant à eux, ne savent pas sur quel pied danser. Nous, députés néo-démocrates, allons mettre en oeuvre à la Chambre tous les moyens légitimes à notre disposition pour lutter contre cette taxe. Nous allons également lutter contre elle au niveau des régions, des localités et des circonscriptions du Canada et nous serons reconnaissants de tout l'appui que nous pourrions recevoir.

[Français]

**LE MINISTÈRE**

**M. Gilbert Chartrand (Verdun—Saint-Paul):** Monsieur le Président, je suis extrêmement choqué et déçu de la démission du ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) (M. Charest) parce que pour une fois que nous avons un ministre qui amenait des nouvelles idées et un nouveau plan d'action pour l'an 2000 pour nos athlètes canadiens et pour tous ceux qui pratiquent le sport à travers le Canada, je trouve cela absolument décevant.

Mais pourquoi vraiment a-t-il été si mal conseillé? Personnellement, je crois que ce sont surtout les dirigeants non élus du sport amateur qui ont très mal conseillé le ministre parce qu'eux, pour une fois, ont commencé à avoir peur de leur mainmise sur le sport amateur au Canada. Ils avaient un ministre qui n'avait pas peur de donner ses opinions, de travailler pour la population canadienne et d'essayer d'amener pour le sport amateur et surtout pour les athlètes, un point de vue très fort afin d'amener le Canada sur la scène internationale.

Je crois que le blâme devrait être porté non pas vers le ministre pour l'erreur technique qu'il a commise, mais bien vers les gens qui l'ont conseillé, ces gens qui dirigent le sport amateurs à travers le Canada, et surtout qu'il faut leur dire que pour une fois le gouvernement regarde ce qu'ils font et pour une fois on mettra la mainmise sur ce sport amateur afin de bien contrôler nos athlètes et les aider à produire et à représenter le Canada sur la scène internationale.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AGRICULTURE**

**M. Lyle Vanclief (Prince Edward—Hastings):** Monsieur le Président, les producteurs laitiers du Canada s'enorgueillissent d'offrir les produits les plus sûrs au monde et pourtant, les États-Unis ont recours à un règlement sanitaire pour restreindre l'entrée du yogourt canadien aux États-Unis.

Le ministre de l'Agriculture a dit aux producteurs laitiers de Moncton que le Canada allait prendre des mesures contre les États-Unis lorsque ces producteurs laitiers auraient fait ce qu'ils ont à faire.

C'est maintenant au tour du ministre et à celui de son gouvernement de faire leur part, en dressant la liste des obstacles non tarifaires au commerce qui gênent les agriculteurs canadiens, afin de pouvoir saisir le groupe